



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210624-D00648610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 juin 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 27 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 11), M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (à compter de la question n° 9), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Secrétaire : Mme Julie CHETTOUH

Étaient absents : M. Hasni ALEM, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Thierry PETAMENT, Mme Claude VARET

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Lorine GAGLILOLO à M. François BOUSSO, M. Damien HUGUET à M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 28), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Agnès MARTIN à Mme Nathalie BOUVET, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Gilles SPICHER à M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 09 - Décision Modificative n° 1 - Exercice 2021

Délibération n° 2021/006486

Décision Modificative n° 1 - Exercice 2021

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	10/06/2021	Favorable unanime (1 abstention)

Résumé :

La première décision modificative de l'année présente un volume global de 3,04 M€ de mouvements dont 2,89 M€ en réels et 0,14 M€ en ordre.

Celle-ci permet principalement de consolider notre dispositif d'accompagnement de la crise sanitaire et de ses conséquences sociales et économiques, et de procéder aux ajustements nécessaires au vu des premiers mois d'exécution budgétaire. Les impacts de la crise sanitaire représentent 1,14 M€, ce qui aboutit à la consommation intégrale de l'enveloppe de dépenses imprévues qui avait été dédiée à cet effet dans le cadre du budget primitif, sans impact sur l'épargne brute.

Sur le budget principal, les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à - 421 561 € (baisse globale de la section en recettes et en dépenses de façon équilibrée sans impact sur le virement de la section de fonctionnement) et à + 3 131 496 €.

Concernant les budgets annexes, seul le budget annexe Forêts est concerné par cette décision modificative et uniquement, comme indiqué dans un rapport séparé présenté au Conseil, pour les affectations du résultat d'investissement repris de l'exercice 2020 et pour la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

La première décision modificative de l'année présente un volume global de **3,04 M€ de mouvements dont 2,89 M€ en réels et 0,14 M€ en ordre.**

Celle-ci permet principalement de consolider notre dispositif d'accompagnement de la crise sanitaire et de ses conséquences sociales et économiques, et de procéder aux ajustements nécessaires au vu des premiers mois d'exécution budgétaire.

Les impacts de la crise sanitaire représentent 1,14 M€, ce qui aboutit à la consommation intégrale de l'enveloppe de dépenses imprévues qui avait été dédiée à cet effet dans le cadre du budget primitif.

Ces 1,14 M€ viennent s'ajouter aux impacts de la crise sanitaire estimés au BP 2021 à 2 M€, sans pour autant emporter une nouvelle dégradation de l'épargne brute, grâce aux précautions prises lors du vote du budget à travers le niveau élevé de l'enveloppe des dépenses imprévues

I - Le budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à - 421 561 € (baisse globale de la section en recettes et en dépenses de façon équilibrée sans impact sur le virement de la section de fonctionnement) et à + 3 131 496 €.

1 - En fonctionnement (mouvements réels)

- ✓ **Des inscriptions de crédits liées à la crise sanitaire à hauteur de 1,14 M€ financées par l'enveloppe des dépenses imprévues disponible au budget 2021 (1 M€).**

Pour rappel, le Budget Primitif voté en mars n'avait pu intégrer l'intégralité des impacts de la crise sanitaire, notamment avec une date de fin de fermeture des équipements qui n'était pas connue et des perspectives incertaines sur la reprise d'un confinement.

- Si des diminutions de recettes avaient d'ores et déjà été anticipées pour les 2 premiers mois de l'année, notamment au titre des recettes d'exploitation, la prolongation de la fermeture des équipements et le confinement jusqu'au 18 mai a des impacts conséquents qu'il convient de prendre en compte dans la présente décision modificative :

- - 234,8 K€ au titre des pertes de recettes de billetterie des musées du centre et de la Citadelle, baisse qui s'ajoute à celle opérée au BP 2021(-180 K€) ;
- - 360 K€ de recettes des jeux du Casino en complément de la baisse déjà opérée au Budget primitif 2021 (- 290 K€),
- - 40 K€ des recettes de locations de salles du Kursaal au titre de la période de fermeture ;
- - 11,5 K€ des produits de locations de salles associatives,

- Par ailleurs, la présente Décision modificative intègre les nouvelles décisions prises pour accompagner les commerces, les habitants pendant le confinement et pour la réouverture, en recettes, au titre des exonérations et politiques tarifaires attractives décidées mais également en dépenses :

En recettes

- - 172 K€ suite à la décision d'accorder la gratuité temporaire d'accès aux Musées et d'appliquer des tarifs réduits à la Citadelle pour la période du 19 mai 2021 au 31 août 2021,
- - 110 K€ pour l'exonération des droits de terrasses, étalages et panneaux pour le premier semestre de l'année afin d'accompagner les commerçants dans leur reprise ou maintien d'activité conformément à la délibération du Conseil Municipal du 20 mai dernier,
- - 40 K€ des recettes de locations de salles du Kursaal au titre des tarifs dérogatoires décidés,

En dépenses

- + 70 K€ de remboursement d'activités aquatiques pour la saison 2020/2021 organisées par sessions qui ont été suspendues dans un premier temps puis annulées dans un second en raison de la crise sanitaire et de la fermeture au public des piscines couvertes,
- + 51 K€ d'achat de produits spécifiques à l'entretien dans les écoles afin de lutter efficacement contre la Covid et en application des protocoles applicables dans les établissements scolaires,
- + 30 K€ de soutien à l'Union des Commerçants de Besançon tant pour organiser les deux braderies (été et automne) que pour assurer la trésorerie jusqu'à fin juin 2021,
- + 20 K€ de dépenses de communication afin d'informer, accompagner la population bisontine et les acteurs locaux lors de la crise sanitaire,
- + 5 K€ de locations de matériels dans le cadre du fonctionnement du centre de vaccinations au gymnase Resal.

Au final, l'impact supplémentaire par rapport au BP 2021 de la crise sanitaire représente pas moins de 1,14 M€, dont 968 K€ au titre de pertes de recettes subies du fait du confinement ou

portées par décision de l'équipe municipale, et 175 K€ de dépenses complémentaires. Sur ce montant, près de 500 K€ correspondent aux actions d'accompagnement décidées.

Cet impact est financé par l'enveloppe de dépenses imprévues de 1 M€ qui avait été réservée à cet effet au BP 2021, dans un contexte d'incertitudes encore fort, et qui est donc totalement utilisée, et de façon complémentaire, par des recettes nouvelles.

Cela vient ainsi s'ajouter aux impacts estimés au BP 2021 à 2 M€, mais sans nouvelle dégradation de l'épargne brute à ce stade, grâce aux précautions prises lors du budget.

✓ **Des inscriptions diverses ou ajustements traditionnels**

En recettes :

- **+ 200 K€** sur le produit des **droits de mutation** en fonction des réalisations très favorables constatées en ce début d'année 2021, avec un dynamisme, déjà constaté fin 2020, maintenu au premier semestre.
- **+ 227 K€** de recettes principalement en **subventions et mécénats** (réaffectés pour partie en dépenses : 184 K€) dans le domaine culturel principalement, pour 139 K€, et en matière de gestion du personnel avec une aide exceptionnelle de 27 K€ aux employeurs d'apprentis et un ajustement de + 16 K€ (en complément de la prévision effectuée au BP 2021 : 45 K€) de la subvention de l'Etat au titre du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP),
- **+ 72 K€** au titre de la **dotation de Solidarité Communautaire** pour le volet solidarité sociale et fiscale en vertu de la création par Grand Besançon Métropole (délibération du Conseil de Communauté du 17 décembre 2020) d'une nouvelle enveloppe « revenus » de 100 K€ répartie entre l'ensemble des communes,
- **+ 14,8 K€** suite à la publication par l'Etat des montants individuels des montants de **Dotation Globale de Fonctionnement** (dotation forfaitaire : 34,4 K€, dotation de Solidarité Urbaine : + 9,3 K€ et dotation nationale de péréquation : - 28,9 K€),
- **+ 32 K€** pour des menus **produits exceptionnels** liés à la récupération de TVA sur certaines activités municipales.

En dépenses :

- **+ 108 K€** afin de réajuster les crédits dans le **domaine de la voirie-propreté** avec des besoins croissants notamment au Centre-Ville pour l'accroissement du nombre de corbeilles, mais aussi les prestations de nettoyage et de propreté sur les espaces publics ;
- **+ 30 K€** pour la mise en place d'une méthode d'évaluation du bien-être animal et de l'accompagnement dans l'évolution du zoo par un éthologue,
- **+ 88,6 K€** dans l'ajustement de prévisions budgétaires notamment de taxes foncières, d'actions de communication, de l'adhésion à l'association Terragilis qui a pour objectif d'accompagner les acteurs et leurs opérateurs dans la prise en compte d'un développement soutenable et d'une étude sur les équipements du crématorium de Saint-Claude en perspective du renouvellement de la concession de service public,
- **+ 15 K€** au titre de **subventions** notamment à l'ATMO Bourgogne Franche-Comté (6,5 K€) pour la mise en œuvre des politiques de santé liées à la qualité de l'air par la réalisation de mesures et d'enquêtes sur les sites communaux et à des associations œuvrant dans la lutte contre les discriminations et le droit des femmes (8 K€),
- **- 65 K€** afin d'ajuster la prévision budgétaire au montant connu **des dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants** et **+ 38 K€** pour des opérations financières liées à **l'annulation de titres sur exercices antérieurs**,

Divers redéploiements de crédits à l'intérieur de la même section (sans incidence budgétaire) ou de section à section (modifiant ainsi l'équilibre par section) permettent par ailleurs de positionner des crédits votés d'un chapitre budgétaire à l'autre (charges à caractère général, subventions...) en favorisant une utilisation optimisée des crédits prévus au budget.

Parmi les principaux mouvements, on peut citer 15 K€ pour le financement complémentaire du diagnostic partagé sur l'offre culturelle et de création artistique avec l'ensemble des acteurs de territoire et viennent s'ajouter aux 30 K€ inscrits au BP 2021, ou 4 K€ pour la réalimentation du Fonds de Participation des Habitants pour 2021 comme mentionné dans le rapport présenté à ce Conseil Municipal.

2 - En investissement (mouvements réels)

✓ Des inscriptions de crédits effectuées dans le cadre de la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, à hauteur de 154 K€ :

- **+ 100 K€** sont sollicités pour engager la rénovation de la serre municipale de l'Orangerie, afin d'améliorer la qualité de conservation des plantes et diminuer de 25 % la consommation d'énergie due au chauffage.
- Un redéploiement de crédits à hauteur de **50 K€** est proposé entre lignes budgétaires pour permettre le financement des études de géothermie sur la place Granvelle.
- **+ 4 K€** sont inscrits pour l'acquisition de nouvelles corbeilles de propreté afin de renforcer le tri des déchets et augmenter le parc des corbeilles.

✓ Des inscriptions diverses dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et des tranches annuelles

En dépenses :

- **+ 240 K€** sont proposés pour améliorer les conditions de travail des agents municipaux. Il s'agira d'aménager les locaux situés rue de Trépillot et destinés à accueillir des agents de la Direction Biodiversité et Espaces Verts. Ces travaux permettront ainsi de supprimer prochainement les locaux modulaires existants.
- **Afin de sécuriser le futur site des Prés de Vaux et l'accès à la rivière du Doubs** depuis le parc urbain, **+ 100 K€** sont positionnés au titre de travaux de démontage et d'enlèvement du « transbordeur » existant, grâce à l'aide d'une barge, et de travaux de confortement de la rampe d'accès à l'eau.
- Des crédits sont redéployés pour permettre de consolider la dalle des locaux du bâtiment de Superfos prévus pour l'accueil des collections lapidaires stockées à l'Abbaye Saint-Paul, suite à un récent diagnostic (95 K€).
- Une annulation de titres émis sur exercice antérieur pour **+ 321 K€** est inscrite, afin de procéder au **remboursement de la taxe d'aménagement payée par des tiers suite à annulation ou transfert de permis de construire.**

- **+ 709 K€** sont inscrits pour constater l'acquisition du foncier de la seconde phase de l'opération d'aménagement du quartier Vauban à l'Etablissement Public Foncier du Doubs BFC, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 20/05/21. Cette dépense est compensée par une recette de 950 K€ suite à la cession du site à Crédit Mutuel Filière Aménagement.

En recettes :

- Il est proposé l'inscription de crédits pour permettre l'encaissement du produit de cession sur l'opération Vauban (950 K€), mais également de la vente de divers petits matériels pour 31 K€.
- Par ailleurs, il convient de constater l'encaissement de subventions du Département du Doubs pour les opérations d'installation du siège régional du CROUS (77 K€), de rénovation de la piscine de Chalezeule (300 K€) et de restauration de l'Hôtel de Ville (36 K€).
- D'autres subventions proviennent de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre de la réfection de la pelouse du stade Léo-Lagrange (18 K€) et de la création d'un outil numérique touristique (68 K€), de la Caisse des Dépôts et Consignation (30 K€) et de l'ANRU (16 K€) pour des études menées sur le quartier prioritaire de Planoise, ainsi que de l'Etat (30 K€) pour l'acquisition de tablettes numériques destinées aux enseignants des écoles maternelles dans le cadre de la Cité éducative à Planoise.

En dépenses/recettes

- 1,3 M€ sont proposés en dépenses et en recettes pour procéder au refinancement à taux fixe d'un prêt CLTR de Dexia Crédit Local (opération neutre financièrement).

3 - Les mouvements d'ordre

Les mouvements d'ordre, uniquement en investissement, s'élèvent à 146 732 € et concernent des opérations patrimoniales au titre d'une part, de l'incorporation dans le domaine communal de 44 parcelles non bâties dans le cadre de biens vacants et sans maître (délibération Conseil Municipal du 9 octobre 2020) et d'autre part, l'intégration dans le patrimoine communal d'une parcelle de terrain acquise à l'€ symbolique.

II - Les budgets annexes

Seul le budget annexe Forêts est concerné par cette décision modificative et uniquement, comme indiqué dans un rapport séparé présenté au Conseil, pour les affectations du résultat d'investissement repris de l'exercice 2020 et pour la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

1 - En recettes réelles :

Fin 2020, aucun excédent de fonctionnement n'est dégagé du fait de l'équilibre de la section par l'encaissement de la participation d'équilibre versée par le budget principal. Seul le résultat d'investissement est repris lors de la présente décision modificative pour 330 609,49 € et permet de financer le déficit des restes à réaliser de 153 880,15 €.

2 - En dépenses réelles :

L'excédent d'investissement restant disponible après couverture du déficit des restes à réaliser permet l'inscription d'une somme de 176 729,34 € destinée au remplacement d'un tracteur forestier et de sa remorque.

A l'unanimité des suffrages exprimés (15 abstentions), le Conseil Municipal vote la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2021 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint, et reprend au budget annexe Forêts les résultats de l'exercice précédent affectés conformément à la délibération spécifique adoptée au cours de cette même séance.

Pour extrait conforme
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 15

Ne prennent pas part au vote : 0

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
011	Charges à caractère général	476 147,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	7 920,00	
014	Atténuations de produits	-65 273,00	
65	Autres charges de gestion courante	121 500,00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		540 294,00	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	38 145,00	
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues	-1 000 000,00	
Total dépenses réelles de fonctionnement		-421 561,00	
023	Virement à la section d'investissement		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-421 561,00	
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		-421 561,00	
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	-480 337,00	
73	Impôts et taxes	-87 989,00	
74	Dotations et participations	205 072,00	
75	Autres produits de gestion courante	-90 700,00	
Total recettes de gestion des services		-453 954,00	
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	32 393,00	
78	Reprises sur provisions		
Total recettes réelles de fonctionnement		-421 561,00	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total recettes d'ordre de fonctionnement			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-421 561,00	
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		-421 561,00	
RESULTAT SECTION			

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
20	Immobilisations incorporelles	84 000,00	
204	Subventions d'équipement	-31 430,00	
21	Immobilisations corporelles	1 273 190,00	176 729,34
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	4 667,00	
	Total dépenses d'équipement	1 330 427,00	176 729,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	321 000,00	
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 333 337,00	
18	Compte de liaison : affectation à...		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
	Total dépenses financières	1 654 337,00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
	Total dépenses réelles d'investissement	2 984 764,00	176 729,34
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)		
041	Opérations patrimoniales	146 732,00	
	Total dépenses d'ordre d'investissement	146 732,00	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 131 496,00	176 729,34
D 001	Résultat reporté		153 880,15
	Restes à réaliser N-1		
	TOTAL DES DEPENSES	3 131 496,00	330 609,49
13	Subventions d'investissement	670 359,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 333 337,00	
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Total recettes d'équipement	2 003 696,00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits cessions immobilisations	981 068,00	
	Total recettes financières	981 068,00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
	Total recettes réelles d'investissement	2 984 764,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
041	Opérations patrimoniales	146 732,00	
	Total recettes d'ordre d'investissement	146 732,00	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 131 496,00	330 609,49
R 001	Résultat reporté		330 609,49
	Restes à réaliser N-1		
	TOTAL DES RECETTES	3 131 496,00	330 609,49
	RESULTAT SECTION		